

Le conseil de communauté est appelé à se réunir en séance publique le :
Lundi 29 janvier 2018 à 18h30
Au siège de la communauté de communes à Crolles (salle du conseil)

Ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Adoption du compte-rendu de la séance du 18 décembre 2017
- Présentation :
 - Foncier agricole : présentation par la DDT du principe « Eviter – Réduire – Compenser » (décret 2016-1190 du 31 août 2016 relatif à l'étude préalable et aux mesures de compensation)

Points soumis à délibérations

1. Point d'étape sur le projet de territoire du Grésivaudan

AFFAIRES GENERALES

2. Création de la commission intercommunale « action sociale »
3. Désignation d'un représentant du Grésivaudan au comité syndical du SIBRECSA

FINANCES

4. Tarification des séjours hiver de l'accueil jeunes intercommunal des Balcons de Belledonne à compter du 1er février 2018
5. Correction de la délibération relative à la tarification de l'eau potable et de l'assainissement 2018 : communes de Crolles et Chamrousse
6. Correction de la délibération relative à la tarification complémentaire saison hiver 2017/2018 de l'Espace ludique du Col de Marcieu : vente de brassards support des forfaits annuels
7. Correction de la délibération relative à la tarification complémentaire saison hiver 2017/2018 de la station des 7 Laux : tarification photoluge

RESSOURCES HUMAINES

8. Prévoyance : modification du taux de cotisation des agents et du montant de la participation employeur à compter du 1er février 2018
9. Evolution des modalités d'attribution des titres-restaurant aux agents du Grésivaudan à compter du 1er février 2018
10. Modification des conditions d'attribution de gratification aux stagiaires à compter du 1er février 2018
11. Modification du règlement de formation : nouvelles modalités de prise en charge des frais de déplacement à compter du 1er février 2018
12. Convention d'objectifs avec le Comité des Œuvres Sociales du personnel de la communauté de communes Le Grésivaudan

AGRICULTURE-FORET

13. Sollicitation d'une subvention LEADER pour la bourse foncière forestière du Grésivaudan

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

14. Participation au salon des Services, Equipements, Process et Maintenance (SEPEM) 2018 : conventions partenariales avec les autres territoires et conventions avec les entreprises
15. Zones d'activités économiques intercommunales : cessions de terrains suite à l'arrivée du terme des conventions de coopération et de gestion
16. Projet de zone d'activités intercommunale de Secrétan à Montbonnot-Saint-Martin

AMENAGEMENT ET FONCIER

17. Acquisitions foncières à l'euro symbolique auprès du SIZOV - aire d'accueil des gens du voyage et gymnase du collège à Saint-Ismier

GEMAPI

18. Transfert de compétence GEMAPI au SYMBHI-AD
19. Désignation des représentants du Grésivaudan au comité syndical du SYMBHI-AD
20. Désignation des représentants du Grésivaudan au comité syndical du SITSE

EAU-ASSAINISSEMENT

21. Désignation des représentants du Grésivaudan au conseil d'administration de la SPL Eaux de Grenoble Alpes

TRANSITION ENERGETIQUE

22. Garantie d'emprunt accordée à Grési 21
23. Transformation du Plan Climat-Energie Territorial (PCET) du Grésivaudan en Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

EMPLOI-INSERTION

24. Nouveau dispositif de raccrochage scolaire dans Le Grésivaudan
25. Ouverture de crédits anticipée – subvention 2018 à la mission locale du Grésivaudan

PREVENTION

26. Ouverture de crédits anticipée – subvention 2018 à l'APASE

PETITE ENFANCE

27. Conventions de mise à disposition de personnel de droit privé au sein des LAEP

GESTION DES DECHETS

28. Contrat avec l'éco-organisme CITEO – définition du barème de soutien à compter de 2018

CULTURE

29. Médiathèque intercommunale à Pontcharra : convention avec les partenaires du projet Litté J pour la coordination du travail autour de l'œuvre de Marie-Aude Murail
30. Musées intercommunaux - création d'un site internet des musées - demande de subvention dans le cadre du programme LEADER – abrogation de la délibération n°DEL-2017-0391
31. Musées intercommunaux : sollicitation d'une subvention auprès du Département de l'Isère

SPORTS/LOISIRS/TOURISME

32. Station des 7 Laux : réalisation d'une piste de luge 4 saisons au Pleynet – modification du plan de financement dans le cadre de la demande de subvention à la Région Auvergne-Rhône-Alpes
33. Modification des statuts de l'EPIC Office de tourisme intercommunal du Grésivaudan
34. Nouveau dispositif : Contrat de Performance des Alpes de l'Isère Plaine Vallée du Grésivaudan